



***Opinion Internationale, le @média engagé, lance un Appel non partisan aux parlementaires pour qu'ils rejettent le projet de loi constitutionnelle inscrivant dans la Constitution la déchéance de nationalité pour les Français binationaux.***

## ***Je signe l'Appel aux parlementaires : Les Français binationaux n'ont pas besoin d'un alinéa spécifique dans la Constitution***

Nous, citoyens français, binationaux, mononationaux et parfois même trinationaux, de droite, de gauche, du centre ou sans étiquettes.

Appelons les parlementaires français à refuser de voter l'article 2 du projet de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 34 de la Constitution de la Ve République. Selon ce projet, « La loi fixe les règles concernant [...] les conditions dans lesquelles une personne peut être déchue de la nationalité française ou des droits attachés à celle-ci lorsqu'elle est condamnée pour un crime ou un délit constituant une atteinte grave à la vie de la nation... »

Le projet soumis au Parlement introduit, dans son article 2, la déchéance de nationalité dans la Constitution. Il ne concerne que les Français binationaux.

L'article 2 du nouvel article 34 de la Constitution, s'il est adopté, ne changera rien au droit. Il ne renforcera en rien la lutte contre le terrorisme. Pire, en se « contentant » de réserver aux Français binationaux une disposition constitutionnelle, il nous paraît contraire aux valeurs de la République.

Certes, les binationaux ne sont plus mentionnés dans la dernière version du projet gouvernemental. Mais ne plus nommer les cibles de ce projet de loi ne fait que révéler la honte mal dissimulée de l'intention, manifestement politique, de stigmatiser certains Français.

Les seules intentions politiques du projet sont vaines et dangereuses.

Doit-on rappeler que seuls deux des onze terroristes identifiés dans les attentats sanglants de 2014 et 2015 en France étaient binationaux. La lutte contre le terrorisme exige autant de fermeté dans l'action sécuritaire que de détermination au maintien de l'unité nationale.

Ce projet de loi – avec tous les débats qu'il va alimenter – oblige à rappeler que l'immense majorité des Français binationaux sont 100 % Français et fiers de l'être !

Enfin, la France entre dans une période pré-électorale majeure et ce projet de loi replace les questions identitaires au cœur du débat national dans un climat déjà lourd, pour ne pas dire nauséabond.

Pour ces raisons, Mesdames, Messieurs les Parlementaires, nous vous appelons à ne pas voter l'article 2 du projet de loi constitutionnelle !

Premiers signataires :

**Michel TAUBE, Fondateur de L'Opinion Internationale**

**Ferial FURON, Présidente de FARR (Franco-Algériens Républicains Rassemblés)**

**Aziz SENNI, Entrepreneur engagé**

**Chems-Eddine HAFIZ, Avocat**

## **Je signe l'Appel aux parlementaires : Les Français binationaux n'ont pas besoin d'un alinéa spécifique dans la Constitution**

Prénom ..... NOM .....

Titre ..... Organisme .....

email .....

adresse réseaux sociaux (Facebook, twitter.....) .....

Commune ..... Pays .....

Tel ..... Portable .....

Je signe le présent Appel.

Je souhaite participer à la campagne de diffusion de cet Appel. Merci de me contacter.

*Nous avons besoin de soutien pour diffuser largement cet Appel, le publier dans des journaux et organiser des débats publics dans le cadre de la Campagne. Nous vous remercions si vous pouvez nous y aider.*

Fait à

Signature

**J'adresse ma signature à  
« L'Opinion Internationale »  
1, rue Véronèse 75013 Paris**

Signez l'Appel sur : [www.opinion-internationale.com](http://www.opinion-internationale.com)